



CERTIFICAT QUALIBAT



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E149604 VALABLE JUSQU'AU 17/11/2020

ÉDITÉ LE 21/11/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2015

Raison sociale : DEFI BOIS HABITAT

Forme juridique : SASU

9 RUE DE HAARLEM
59200 TOURCOING

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LILLE 2015B00316

Siren : 809 207 327 00036

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : //

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144810458

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144810458

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Téléphone : 09 73 67 60 67

Fax :

Portable : 06 02 13 23 50

Responsabilité légale :

SIX DOMINIQUE PRÉSIDENT

Site Internet : www.defi-bois-habitat-nord.fr

E-mail : contact@defiboishabitat.fr

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 041 419

Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	9	19/11/2017
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.